



COMMUNE DE DAMELEVIÈRES

Conseil Municipal du 25 septembre 2017

Convocations faites le 20 Septembre 2017

Délibération n° 2017/

N° 411

5.7

Délibération affichée le 25 septembre 2017

Membres en Exercices 23

OBJET : Motion au Conseil Régional

L'an deux mille dix sept, le vingt cinq septembre, le Conseil Municipal de la Commune de DAMELEVIÈRES étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Christophe SONREL, Maire.

Présents : MMS SONREL VILLAUME GESQUIERE PYTHON
DUJARDIN RIVET GREGOIRE GRUCKER FAGOT ALLALA
CITE DARGENT
MMES JAY-BEGIN OHNET CHERY-GAUDRON SAINT-DIZIER
LEROY SENN GRUNFELDER AUBURTIN BLOUET

Excusé(e)s et représenté(e)s :

Mme GEANT représentée par Mme CHERY-GAUDRON
Mme ANCELIN représentée par Mme JAY-BEGIN

Il a été procédé conformément à l'article 53 de la loi du 05 Avril 1884, à l'élection d'une secrétaire pris au sein du conseil, Monsieur FAGOT Benjamin ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Depuis quelques mois, les usagers de la gare TER constatent une nouvelle dégradation des services apportés aux voyageurs en gare de Blainville-Damelevières dans plusieurs secteurs.

- Il n'est plus rare que des trains soient supprimés par manque d'agent et qu'ils soient remplacés par des bus,
- Les quais sont difficilement accessibles aux voyageurs chargés de bagages et inaccessibles pour les personnes à mobilité réduite.
- Le hall de gare, les sanitaires sont fermés en l'absence d'un agent au guichet,
- La politique tarifaire mise en œuvre par le Conseil Régional a abouti à une augmentation significative du prix des titres de transport.
-

Depuis 2004, la fréquentation de la gare de Blainville-Damelevières était en progression régulière. Il est à craindre que les décisions du conseil régional d'augmenter la tarification des TER et de ne pas favoriser l'entretien et l'attractivité de la gare entraîne une diminution du nombre d'usagers au quotidien.

Les questions de mobilité des habitants de nos territoires et les questions environnementales telles que la réduction des émissions de gaz à effet de serre sont des enjeux majeurs de nos sociétés

Le Conseil municipal estime qu'il faut tout mettre en œuvre pour développer la fréquentation du TER et l'attractivité de la gare de Blainville-Damelevières.

Le conseil Municipal, à l'unanimité, demande au Conseil Régional :

- D'exiger de la SNCF l'arrêt des suppressions de trains pour absence de personnel,
- De ne pas cautionner certaines pratiques qui consistent à remplacer des trains par des bus,
- D'améliorer l'accessibilité aux quais pour TOUS LES USAGERS,
- De revoir la grille tarifaire à la baisse

Vote à l'unanimité.

Pour copie conforme
Le Maire,
C. SONREL